



### **CASW Board Message**

Social workers in Ontario, Alberta and Québec now have opportunity to directly support the mission and purpose of CASW by becoming an *Affiliate* individual member of CASW for \$50.

*Affiliate* members of CASW are eligible for all direct benefits of CASW membership, including access to your trusted CASW Professional Liability Insurance program.

All members of the Ontario Association of Social Workers (OASW) and Alberta College of Social Workers (ACSW) remain eligible for the CASW Professional Liability Insurance program.

Please visit [www.casw-acts.ca](http://www.casw-acts.ca) for more information on becoming an *Affiliate* member of CASW.

Sincerely,

CASW Board

---

### **Message du Conseil de l'ACTS**

Les travailleurs sociaux de l'Ontario, de l'Alberta et du Québec ont maintenant l'occasion de contribuer directement à la réalisation de la mission et des buts de l'ACTS en devenant *membre affilié* à titre individuel, moyennant une cotisation de 50 \$.

Les *membres affiliés* de l'ACTS ont droit à tous les avantages découlant de leur adhésion, notamment de profiter du programme éprouvé d'assurance responsabilité civile professionnelle de l'ACTS.

Tous les membres de l'Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario (ATTSO) et du Collège des travailleurs sociaux de l'Alberta (CTSA) demeurent admissibles au programme d'assurance responsabilité civile professionnelle de l'ACTS.

Veillez consulter le site Web de l'ACTS, [http://www.casw-acts.ca/index\\_f.html](http://www.casw-acts.ca/index_f.html), pour plus de renseignements sur la façon de devenir *membre affilié* de l'ACTS.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

Le conseil d'administration de l'ACTS